

## 26<sup>ème</sup> COURSE DU FORT DE PETITE-SYNTHE SAMEDI 15 JUIN 2019

Nom : .....  
 Prénom : .....  
 Homme  Femme  
 Nationalité : ..... Année de naissance (obligatoire) : .....  
 Adresse personnelle (obligatoire) : .....  
 Code postal : ..... Ville : ..... Pays : .....  
 Tél. (obligatoire) : ..... E-mail : .....  
 Individuel  Club / Association / Entreprise : .....  
 N° de licence FFA .....  
**Écrire en lettres capitales SVP (prêt à écrire lisiblement)**

N° de dossard  
(réservé à l'administration)

**Courses** (cochez votre course)

H	F	N° départ	Catégories	Années	Distance
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	14 h	Marche santé/ marche nordique	Épreuve non compétitive, sans classement, ouverte à tous	Libre
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	16 h	Parcours "Éveil athlétique"	2010 à 2012	800 m
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	16 h 15	Course Poussin(e)s	2008-2009	1 km
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	16 h 30	Course "jeunes"	Benjamin(e)s (2006-2007) / Mimos(e)s (2004-2005)	2 km
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	17 h	Course populaire	2001 et avant + Cadet(e)s (2002-2003)	5 km
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	18 h	Course des As	2001 et avant	10 km

Le droit d'inscription est fixé à **8 €**.  
**Gratuité** des Éveil athlétique à Mimos. Pour la marche santé/marche nordique : **2 €**.  
**1 €** par participant sera reversé à une association caritative, soutenue par UniRun à cette occasion.

**DOCUMENT OBLIGATOIRE :**

- Je joins une copie de ma licence Athlé Compétition, Athlé Entreprise, Athlé Running ou un Pass J'aime courir, délivrés par la FFA, en cours de validité à la date de la manifestation.
- Je joins une copie de ma licence sportive, en cours de validité à la date de la manifestation, délivrée par une Fédération uniquement agréée sur laquelle doit apparaître non-contre indication à la pratique du sport en compétition, à la pratique de l'Athlétisme en compétition ou de la course à pied en compétition.
- Je joins une copie de ma licence délivrée par l'UNSS ou l'UGSEL, en cours de validité à la date de la manifestation, si je suis engagé par un établissement scolaire ou une association sportive scolaire.
- Je joins mon certificat médical de non-contre indication à la pratique du sport en compétition, de l'Athlétisme en compétition ou de la Course à pied en compétition, datant de moins d'un an à la date de la compétition, ou sa photocopie. La présentation de la licence ou du certificat médical sur smartphone ne sera pas recevable.

Je soussigné(e), ainsi que mes ayants droit, accepte le règlement de cette épreuve. J'autorise les organisateurs à utiliser les photos, films ou tout autre enregistrement de cet événement et sur lequel je figure, notamment les résultats. Par notre intermédiaire, vous pourrez recevoir des propositions de partenaires ou autres organisateurs. Conformément aux dispositions de la Loi "Informatique et Liberté" n° 78-17 du 11 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux données personnelles vous concernant. Si vous le souhaitez, il vous suffit de nous écrire en nous indiquant votre nom, prénom et adresse, même pour la non publication de vos résultats sur notre site et celui de la FFA (mail: c.dillabille@ffaf.fr)

**Signature Obligatoire**  
(Ou du représentant légal pour les mineurs)

Je soussigné(e) père, mère ou représentant légal autorise mon enfant à participer

- Les documents à renvoyer par courrier devront parvenir avant le **12 juin 2019** chez : Mickaël CRETON 28 rue Copernic - 59180 Cappelle-la-Grande
- Jusqu'au **13 juin 2019** à 23h59 si inscription en ligne
- Chèque à l'ordre de : **UNIRUN 59**

# 27<sup>ème</sup> CHALLENGE DES DUNES DE FLANDRE

7<sup>ème</sup> COURSE DU CHALLENGE  
DES DUNES DE FLANDRE 2019

PETITE-SYNTHE

SAMEDI 15 JUIN 2019

26<sup>ème</sup> course

du Fort de Petite-Synthe



→ Inscriptions individuelles en ligne : [www.team-unirun.com](http://www.team-unirun.com)

→ Course organisée au profit d'une association caritative

→ Challenge entreprises 2019



Partenaires officiels du challenge



→ Les juniors devront courir la course populaire pour être classés au challenge 2019.  
 → Le parcours 3 (poussins) n'est pas compétitif, « il n'y a pas de classement », mais le certificat médical est obligatoire.

## ORGANISATION

L'association **UNIRUN 59** organise le **samedi 15 juin 2019** la 26<sup>ème</sup> course du Fort de Petite-Synthe dans le cadre du 27<sup>ème</sup> Challenge Dunes de Flandre.

Le parcours est composé de plusieurs boucles de 1 à 3 km essentiellement sur des allées gravelonnées (départ sur zone herbeuse).

## ACTION SOLIDAIRE :

La course sera organisée, comme chaque année, au profit d'une **association caritative**.

Une **marche santé** et **marche nordique** (sans classement) sera proposée, ouverte à tous afin d'attirer le plus large public possible en faveur de cette noble cause.

## COURSES

L'épreuve est ouverte aux athlètes licencié(e)s et non licencié(e)s suivant le règlement de la Fédération Française d'Athlétisme.

## RESPONSABILITÉ CIVILE

Les organisateurs sont couverts par une police souscrite auprès des Assurances **Crédit Mutuel**.

**Individuelle accidents** : les licenciés bénéficient des garanties accordées par l'assurance liée à

leur licence. Il incombe aux autres participants de s'assurer personnellement. Les athlètes individuels sont couverts par l'organisateur auprès des Assurances **Crédit Mutuel Nord IARD S.A.**

## INSCRIPTIONS

→ Les inscriptions par courrier devront parvenir chez : **Mickaël Creton** - 28 rue Copernic - 59180 Cappelle-la-Grande, chèques à l'ordre d'UNIRUN 59 avant le **12 juin 2019**.

→ Ou par mail à : **unirun59@gmx.fr**

→ Inscriptions individuelles en ligne :

**www.team-unirun.com**

Clôture des inscriptions en ligne le **13 juin 2019** à 23h59. Le participant a la possibilité de :

- télécharger une copie de son certificat médical datant de moins d'un an.
- télécharger une copie de sa licence FFA, ou autre accepté conformément au règlement des courses hors stade.
- payer en ligne ses frais d'inscription.

Les dossiers incomplets en ligne pourront être complétés et finalisés avant le départ de la course.

**ATTENTION ! PAS D'INSCRIPTION LE JOUR DE L'ÉPREUVE, SAUF POUR LA MARCHÉ.**

## ► Différentes épreuves proposées par Catégorie/années/distances :

N° départ	Catégories	Années	Distance
1	Marche santé/ marche nordique	Épreuve non compétitive, sans classement, ouverte à tous	Libre
6	Parcours "Éveil athlétique"	2010 à 2012	800 m
5	Course Poussin(e)s	2008-2009	1 km
4	Course "jeunes"	Benjamin(e)s (2006-2007) Minimes (2004-2005)	2 km
3	Course populaire	2001 et avant Cadet(tels) (2002-2003)	5 km
2	Course des As	2001 et avant	10 km

→ Le droit d'inscription est fixé à **8 €** des cadets aux masters pour les 2 courses "adultes" (le 5 km et le 10 km).

→ **2 €** pour la marche santé/marche nordique.

→ **1 €** par participant sera reversé une association caritative soutenue par UniRun à cette occasion.

→ **Gratuité** des poussins aux minimes.

## DOSSARDS

Il sera possible de retirer votre dossard sur place le **samedi 15 juin à partir de 10 h**.

Le dossard devra être tenu par quatre épingle et être **entièrement visible sous peine de non-classement**.

## ASSISTANCE MÉDICALE

La sécurité et l'assistance médicale seront assurées par l'organisation.

## VESTIAIRES

Vestiaires et douches seront mis à disposition des participants.

## INFORMATIQUE

Un classement informatique sera effectué le jour de l'épreuve pour toutes les catégories et sera remis dans la mesure du possible à partir de 19 h 30 à chaque club. Les réclamations concernant les classements seront reçues dans la demi-heure qui suit. Après ce délai, elles seront nulles.

## CLASSEMENT

Tout athlète participant à une épreuve pour laquelle il n'est pas inscrit ou tout athlète se présentant à l'arrivée sans dossard, ne sera pas classé.

Le classement se fera par **"puces" électroniques**. Pour être classé, celle-ci devra être fixée à la chaussure.

## Challenge des établissements scolaires :

- Récompense offerte aux 3 établissements scolaires les plus représentés.

## Challenge des entreprises (2 classements) :

- **Le Trophée de la performance** : il sera remis à l'entreprise vainqueur (sera déclarée vainqueur, l'entreprise qui totalisera le moins de points par addition des places des 3 premiers représentants du 5 km et du 10 km, soit sur 6 représentants répartis sur les 2 courses adultes).

- **Le Trophée du nombre** : il récompensera l'entreprise ayant le plus grand nombre de coureurs à l'arrivée.

## RÉCOMPENSES

- Parcours éveil et course poussin : médailles et lot à chaque enfant.
- "Lot souvenir" à chaque participant de la course populaire et de la course des As.
- Coupes/médailles et lots aux 3 premiers de chaque catégorie dans la course des AS et aux 3 premiers du classement scratch masculin et féminin dans la course populaire ainsi qu'aux 3 premiers cadets/cadettes.
- Les 3 établissements scolaires les plus représentés seront récompensés.

- Trophée de la performance pour l'entreprise la plus compétitive.

- Trophée de la participation pour l'entreprise la plus représentée.

Le tableau des récompenses sera affiché le jour de l'épreuve.

Les récompenses des catégories poussins à cadets se feront sur le podium des "Dunes de Flandres" après chaque course.

Pour les autres catégories, elles se feront lors de la réception à partir de 19 h 30 sur place (présence indispensable).